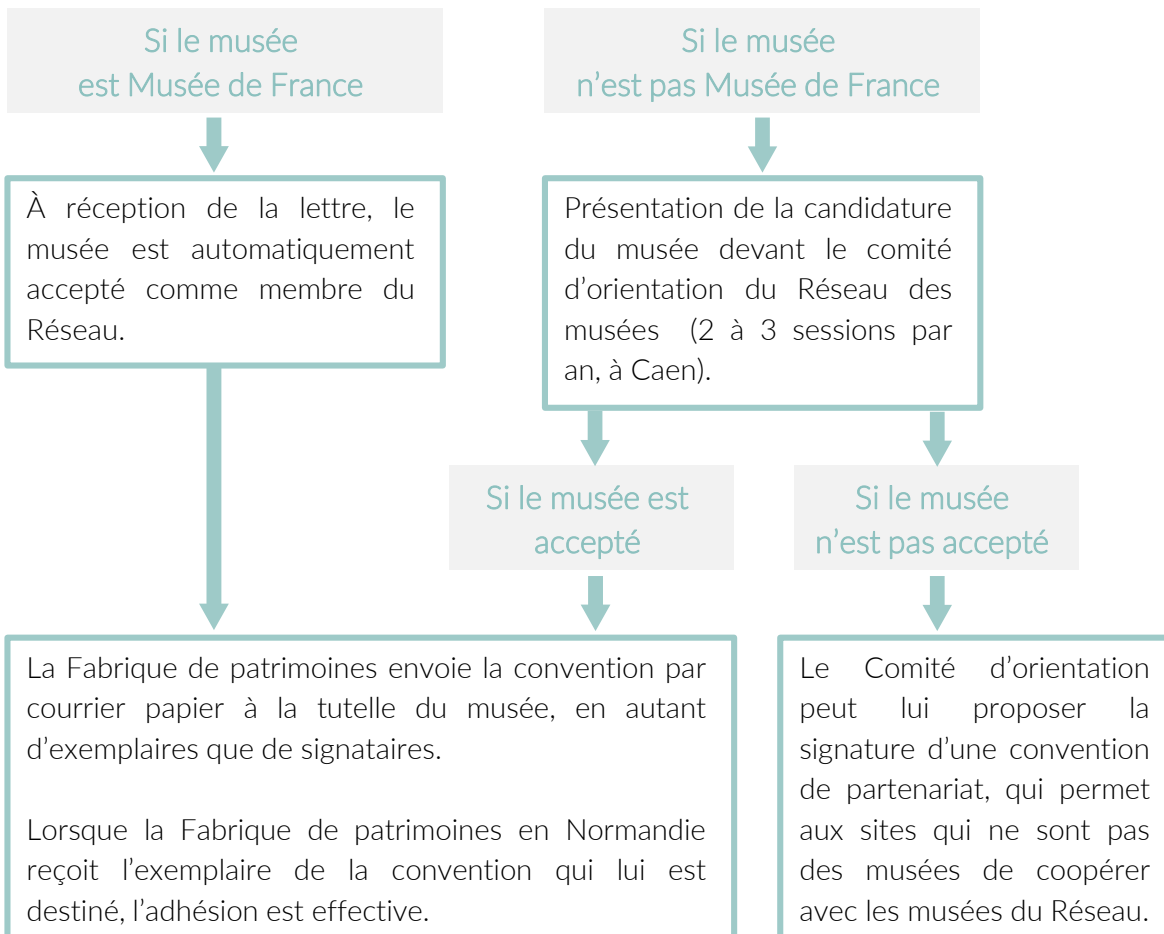


COMMENT ADHÉRER AU RÉSEAU DES MUSÉES DE NORMANDIE ?

PROCÉDURE D'ADHÉSION

Envoi d'un courrier de demande d'adhésion par la tutelle du musée à l'adresse suivante :
Comité d'orientation du Réseau des musées, La Fabrique de patrimoines en Normandie
Le Pentacle, 5 avenue de Tsukuba
14200 Hérouville-Saint-Clair



COMITÉ D'ORIENTATION DU RÉSEAU

Élus par les membres du Réseau lors de l'Assemblée plénière annuelle, le Comité d'orientation propose la politique du Réseau et en suit la réalisation. Il se réunit 2 à 3 fois par an et décide de l'entrée de nouveaux musées dans le Réseau.

Il se compose de 2 collèges élus et de 3 membres permanents :

- un collège de 5 professionnel·le·s des musées membres
- un collège de 5 représentant·e·s des collectivités propriétaires ou gestionnaires des musées membres
- un·e représentant·e du Directeur Régional des Affaires Culturelles
- un·e représentant·e du Président de la Région Normandie
- un·e représentant·e du Président de la Fabrique de patrimoines en Normandie

Pour le processus d'adhésion et la signature des conventions, votre contact est Margot Frénéa :
margot.frenea@lafabriquedepatrimoines.fr
02 31 53 15 53 / 06 07 88 22 16